

Problématiques de la recherche-action

Current paths of research

Problemas de la investigación

P. Grell et A. Wery

Numéro 5 (45), printemps 1981

La recherche-action : enjeux et pratiques

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1034886ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/1034886ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Lien social et Politiques

ISSN

0707-9699 (imprimé)

2369-6400 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Grell, P. & Wery, A. (1981). Problématiques de la recherche-action.
*International Review of Community Development / Revue internationale d'action
communautaire*, (5), 123–130. <https://doi.org/10.7202/1034886ar>

Résumé de l'article

À l'opposé de la recherche empirique classique qui analyse un objet à partir de la définition faite par le chercheur dans le but d'acquérir des informations et de produire des connaissances scientifiques, le modèle de recherche-action préconisé se présente comme le fruit d'une négociation permanente entre chercheurs et acteurs sociaux. L'objectif de la recherche est alors d'analyser des rapports sociaux mais aussi de faciliter les stratégies des acteurs.

Les auteurs intègrent leur proposition dans une typologie des méthodes de recherche en science sociales en précisant la place qu'y tiennent les divers types de recherche-action et les difficultés qui leur sont propres.

Problématiques de la recherche-action

P. Grell, A. Wery

L'idée de base de cette note est de situer les buts et les perspectives méthodologiques de la recherche-action dans la production actuelle d'outils de connaissance de la réalité sociale. Le postulat de départ sera que pour produire un modèle d'analyse des rapports sociaux ou d'une partie signifiante de ceux-ci, la recherche doit obligatoirement intégrer les éléments théoriques et pratiques pertinents par rapport à son objet. Ce postulat de départ écarte tout processus de recherche qui serait coupé de l'action et tout système d'explication qui ne relèverait pas d'argumentations systématiques et d'observations rigoureuses se référant à des contenus situés dans et pour un moment historique déterminé.

Les données que recueillent les méthodologies de type recherche-action et aussi sans doute d'autres types de méthodes comme l'observation participante et l'autobiographie, produisent des significations foisonnantes, elles sont partout et toujours en mouvement et leurs confrontations constituent un élément spécifique de la démarche. L'espace de la recherche-action semble donc bien se situer plutôt du côté des méthodes qualitatives que du côté des méthodes quantitatives, plutôt du côté de la recherche d'éléments de connaissance concrète du mouvement historique des rapports sociaux que du côté d'une connaissance des lois de fonctionnement au sens qu'a ce terme pour le monde physique.

Recherche-action et enquête informative

Face à un objet de recherche donné, diverses stratégies de recherche s'offrent aux chercheurs. Celles-ci ont des caractéristiques et exigences différentes qui conditionnent directement la position du chercheur face à l'objet d'étude. C'est pourquoi, avant de décrire les principales étapes de la démarche, les quelques principes de base et les difficultés d'application de la recherche-action, il nous a paru nécessaire d'en saisir les modalités concrètes en opposition à la recherche de type « enquête informative »¹, démarche dominante en sociologie.

La recherche par enquête informative

Traditionnellement en sociologie, le chercheur, sujet de la recherche, prend pour objet d'étude, des hommes, des groupes, des institutions. Les problèmes sont repérés et définis par le chercheur en autant de situations standardisées dont il sera le témoin objectif. Le tout s'accompagne d'une substitution de sujet : l'enquête est présentée comme centrée sur les interrogations que se posent les personnes concernées alors qu'elle « concerne » essentiellement les problèmes que se posent le chercheur ou ses commanditaires². Dans ce cadre, les personnes, leurs pratiques deviennent pur objet, le sujet étant uniquement le chercheur.

Dans le cadre d'une enquête informative, le chercheur a le choix entre deux méthodes :

- Soit, en partant de modèles existants, souvent disparates et contradictoires, il élabore des hypothèses concernant la réalité étudiée en vue de les tester³ dans le cadre de son échantillon. L'objectif est d'atteindre des propositions généralisables à l'ensemble de l'univers, représenté par l'échantillon et donc de confirmer ou d'infirmer le modèle sous-jacent.
- Soit, le chercheur, sans s'appuyer sur des modèles théoriques, explore la réalité à l'aide d'une série de variables de tout ordre qui prennent en compte l'aspect multi-dimensionnel du problème. Il intégrera dans sa recherche des variables sociales (type d'implantation du service, origine sociale de la clientèle), des variables organisationnelles (nature du pouvoir organisateur, distribution des rôles, etc.), des variables psychologiques (motivations des clients, etc...). Ici aussi l'objectif est d'élaborer un modèle à l'aide des constantes qui se dégagent⁴.

Quelle que soit la méthode choisie, les personnes directement concernées par l'enquête n'ont que rarement l'occasion de prendre connaissance de la démarche suivie (cela d'ailleurs pourrait biaiser leurs réponses) ; leur rôle consiste uniquement à fournir des informations les plus complètes possibles grâce au monologue du questionnaire ou au pseudo-dialogue de l'entretien⁵. Et, dans la plupart des cas, elles l'auront qu'un faible écho des résultats de l'enquête : les commanditaires de la recherche et la « communauté scientifique » étant le public cible recherché lors de la diffusion des résultats (curriculum oblige).

La perspective de l'enquête classique n'exclut pas l'idée d'action de changement, c'est même souvent un de ses objectifs, mais celle-ci n'est abordée que dans un second temps, une fois l'enquête terminée et en dehors des intéressés ; l'action en vue du changement étant le résultat d'analyse d'experts. Il s'agit de développer des technologies sociales « qui ont un centre de pouvoir non seulement comme leur condition matérielle de possibilité, mais comme l'horizon de leur objet⁶ ».

La recherche-action

Dans le cadre d'une recherche-action et contrairement à la démarche classique en sociologie, l'objet

de la recherche est construit sur base d'une négociation entre le chercheur et les personnes directement concernées.

Les objectifs de la recherche sont de contribuer à la solution de problèmes auxquels sont confrontés les intéressés, tout en contribuant à l'élaboration de modèles théoriques. Cette recherche doit donc faire face à deux objectifs, c'est-à-dire être à la fois une investigation systématique d'un donné et un facteur d'action, doubles objectifs dont l'un ne saurait se faire au détriment de l'autre.

La recherche est une oeuvre collective entre différents partenaires sociaux et le chercheur ; elle s'effectue non pour eux ou par eux, mais *avec* eux. Il ne s'agit pas d'obtenir des résultats « sur » mais « avec ». La recherche-action vise à combiner les intérêts du chercheur et des personnes directement impliquées dans le domaine abordé⁷. La méthodologie de la recherche-action s'oppose donc à une perspective de changement qui serait extérieure aux personnes, groupes et institutions collaborant à la recherche. Et ce, aussi bien par rapport à l'aspect action que par rapport à l'aspect recherche. Il ne s'agit nullement de définir les rôles de la façon suivante : au chercheur, l'activité plus spécifiquement de recherche ; aux autres, l'activité davantage centrée sur l'action. Cette exigence, étant donné la position du chercheur, ni membre ni expert, et la prégnance de la division du travail, ne se réalise qu'au travers un travail constant de négociation.

La recherche-action est un travail qui s'inscrit dans une certaine durée, ce travail ne se réduit pas à des interventions ponctuelles : l'usage du temps est nécessaire. Corrélativement, les résultats ne sont jamais acquis, et ne se prêtent donc pas à des rapports de synthèse promouvant des actions exemplaires ou dénonçant des échecs flagrants. Car, la recherche-action n'est pas normative dans ses conclusions : l'objectif n'est pas d'élaborer la ou les solution(s), les changements souhaitables ou nécessaires. Ce type de recherche est normative uniquement dans sa démarche, il y a une exigence de clarification des pratiques et des stratégies d'action, il y a une exigence de rigueur tant de la part du chercheur que des personnes et groupes sociaux directement impliqués par le problème visé.

Principes de base et difficultés d'application

La recherche-action se présente en même temps comme stratégie d'utilisation et de développement des sciences sociales et comme contribution aux préoccupations pratiques de personnes, groupes ou institutions. En définitive, son but est l'action sociale tantôt adaptatrice, tantôt transformatrice. Elle est orientée tantôt vers la reproduction des structures

Principes

- 1) Le procédé de recherche doit être réalisé par toutes les personnes impliquées dans la problématique : une communication symétrique doit s'établir entre elles. Ainsi, se trouve abolie la relation sujets-objets entre les chercheurs et ceux que l'on appelle traditionnellement les objets de la recherche.
- 2) Le procédé de recherche doit réunir dans un même processus de coopération des activités d'analyse et d'action.
- 3) La sélection et l'identification des problèmes doivent se faire en fonction des besoins sociaux réels tels qu'ils sont formulés par ceux qui n'ont généralement pas le pouvoir de s'exprimer.
- 4) La consigne donnée en « recherche-action » n'est pas de produire des résultats à propos d'une problématique mais d'obtenir des résultats *avec* ceux qui y sont directement impliqués (les acteurs de cette problématique).
- 5) Le chercheur participe pendant une assez longue période à un processus social qu'il contribue à activer.
- 6) Il est essentiel de garantir une adéquation de la recherche au problème posé (comptabilité des objectifs et des méthodes de la recherche).

sociales existantes par le contrôle et la gestion des crises, tantôt vers l'élargissement de la conscience collective et le changement social. Il faut rappeler que dans certains contextes l'action nécessaire au maintien de l'ordre est plus que massive par rapport à l'action nécessaire au changement social⁸.

Les principes de base de cette démarche peuvent se résumer en quelques propositions, mais les difficultés de réalisation sont nombreuses :

Difficultés

- 1a) Ce principe de transparence ne tient pas suffisamment compte des enjeux et intérêts contradictoires d'une recherche qui font que les buts et intentions ne peuvent être communiqués indistinctement à tous.
- 1b) Dans certains cas, la divulgation des buts et des méthodes de la recherche porte à conséquence : les « sujets » réagiront de telle manière que la réalité ne pourra plus être fidèlement rendue.
- 2a) Comment éviter la manipulation tant de la part du chercheur que d'autres personnes ou groupes ?
- 2b) À un certain niveau de complexité, la terminologie et les méthodes sont telles qu'il est difficile de mettre le sujet dans les conditions requises pour exercer un contrôle.
- 3a) Comment établir un consensus suffisant entre commanditaires, praticiens, chercheurs, groupes sociaux inégalement positionnés dans le « champ social » ?
- 3b) Dans le cas d'utilisation de méthodes simples, ne serait-il pas possible de se passer de l'aide de chercheurs ?
- 4) Comment concilier cette exigence pratique avec les canons universitaires (carrière, publication et commercialisation des résultats) ?
- 5) Comment élargir suffisamment son action pour travailler sur les causes du problème et à l'élaboration de mesures permettant d'y remédier ?
- 6) Ce principe n'a de valeur que si les objectifs politiques ou moraux sont explicitement formulés or les participants à un processus de recherche-action ont généralement des intentions et des objectifs politiques ou moraux divergents !

Ces quelques principes, s'ils ne sont pas toujours faciles à appliquer, constituent néanmoins une contribution positive par l'importance des questions qu'ils posent à propos :

- du positionnement du chercheur : *qui* explore ?
- de l'objet de la recherche : *quel* problème ?
- de la visée de la recherche : en vue de *quels* objectifs ?

- de la perspective méthodologique : comment obtenir des résultats de recherche exempts de déformations et d'influences subjectives ? À *qui* sont communiqués les résultats, et éventuellement *qui* peut les exploiter et à *quelles* conditions ?

<i>Types de démarche</i>	<i>Positionnement du chercheur</i>	<i>Objet de la recherche</i>	<i>Visées de la recherche</i>	<i>Perspectives méthodologiques</i>
Type I	chercheur travaille seul.	population.	recueil d'informations.	— chercheur élabore l'ensemble et le maîtrise ; — il observe de l'extérieur, évitant de modifier la situation.
Type II	chercheur travaille avec des individus dans la population.	instances de participation.	— atteindre un résultat relativement bien précisé à l'avance ; — participation d'une partie de la population à la réalisation d'un projet précis.	— chercheur élabore l'ensemble et renvoie les résultats à certains éléments de la population (les décideurs) ; — chercheur manipule la situation de l'extérieur.
Type III	chercheur travail avec des groupes militants, des animateurs, une population déterminée.	les rapports sociaux, c'est-à-dire : les conflits à travers la perception qu'en ont les groupes sociaux.	faire naître une dynamique d'apprentissage (analyse critique, processus de conscientisation, action collective, etc.).	— explorer avec les personnes et les groupes concernés la mise en pratique de valeurs nouvelles tournées vers l'émancipation sociale ; — les groupes concernés maîtrisent les différentes étapes de la recherche et sont les « utilisateurs » des résultats.

Les réponses à ces questions montrent comment on peut passer de la démarche de type informative (type I), à la démarche de type recherche-action (types II et III).

Si d'autres critères peuvent venir s'ajouter au modèle, les quelques critères retenus semblent bien constituer les éléments clés de la démarche et de son évaluation, en permettant la critique des rapports qu'entretiennent entre eux ces différents critères.

La recherche-action, on le voit, est clairement dès le départ un ensemble d'actions intentionnellement posées, une « stratégie » d'intervention visant tantôt à maintenir, tantôt à transformer une action sociale qui se donne comme toujours plus complexe et diffuse. Kurt Lewin saisit par exemple toute « l'importance de trouver une méthodologie de l'action humaine permettant pendant la seconde guerre mondiale de convaincre les ménagères des États-Unis de consommer du coeur de boeuf, des

rogons ou des tripes, morceaux traditionnellement abandonnés par toutes les couches de la population, y compris les plus pauvres⁹ ».

« Avec Kurt Lewin, la notion d'intervention dans la vie sociale en vue de sa transformation prend du sens, devient repérable. » Mais, il faut bien reconnaître avec René Barbier que Kurt Lewin ignore totalement un autre type de recherche-action, celui qui, axé sur le changement social, a des visées radicales de transformation des structures sociales et politiques comme par exemple : l'enquête conscientisante¹⁰, l'analyse institutionnelle¹¹ et l'intervention sociologique¹².

Le modèle de type II, appelé parfois recherche-action « reproductive » ou « normalisatrice », prône une action sociale adaptatrice ; son objectif est la reproduction et l'amélioration des structures de domination existantes contrairement au modèle de type III. Celui-ci vise la conscientisation indivi-

duelle et collective et promeut l'action revendicative en dégagant le système actif des transversalités sociales, politiques et économiques.

Principaux moments de la démarche

Le fondement de la recherche-action tient en un seul mot : *la discussion* entre les membres d'un groupe, institution ou mouvement social, tout d'abord au niveau où ils maîtrisent le mieux les problèmes, puis à un niveau plus large. « La solution d'un problème passe par un mouvement d'allées et venues qui aboutit à une détermination progressive du problème lui-même, en fonction même des solutions qu'il devient, au fur et à mesure, possible de lui trouver »¹³. Une telle définition tout en étant exacte laisse un goût de trop peu. Si l'on cherche à préciser cette définition, les deux grands dispositifs de la recherche-action sont :

- 1) la clarification des positions au moyen de :
 - l'utilisation critique des méthodes de recherche existantes, des instruments de décodification et de créativité ;
 - l'utilisation maximale d'informations extérieures au groupe (ou institution) pour qu'il soit au maximum questionné de l'extérieur ;

- 2) la confrontation des positions et l'action collective. Concrètement, la recherche-action peut être décomposée en trois moments distincts qui sont autant de séquences nécessairement liées dans un même mouvement. Ils ne constituent pas cependant dans la pratique des étapes chronologiquement séparées.

Premier moment : le travail préalable

L'objectif principal de ce moment de la recherche-action consiste simultanément à :

- définir la base de collaboration de façon claire et précise ;

il est nécessaire de fixer dès le début un programme de travail provisoire définissant les principales directions (objectifs essentiels, méthodes, interlocuteurs, étapes, etc.). Ce programme servira de base de négociation¹⁴.

- identifier et définir les problèmes réels (aussi proche que possible de l'action sociale) ;

il s'agit de situer les problèmes dans le contexte socio-historique, de repérer les mouvements de fond et les phénomènes plus provisoires et superficiels. Déjà le groupe commence à clarifier son expérience et à faire émerger ce qu'elle a de plus significatif (sa demande réelle envers la recherche-action).

Ce premier moment du processus de recherche-action prendra généralement près de la moitié du temps évalué pour l'ensemble et devra déboucher notamment sur la formulation d'hypothèses d'action transformatrice, la délimitation du terrain de recherche, le choix de l'unité d'analyse, la durée de la recherche et de l'action à entreprendre.

Les acteurs le plus impliqués dans ce premier moment seront des groupes structurés et militants qui en sont issus, quelques témoins privilégiés du milieu et le chercheur.

Deuxième moment : la mise en oeuvre de l'analyse

Ce moment de la recherche-action comprend la mise en situation du groupe et de son objet de recherche. Il s'agit de repérer d'autres problèmes que ceux retenus par le groupe. Ces autres problèmes sont significatifs des autres préoccupations collectives de la population ; leur confrontation permettra de mieux situer l'objet même de la recherche et d'en mieux construire la méthode. Il s'agit également de repérer, dans la population, d'autres groupes concernés afin qu'ils puissent participer à l'analyse.

S'il s'avère important de questionner systématiquement un échantillon (groupe limité représentatif de l'ensemble de la population concernée) pour saisir les faits significatifs de l'ensemble étudié ou de procéder à d'autres investigations (rédiger des biographies par exemple) afin d'appréhender les causes du problème retenu, il faudra veiller à associer le plus étroitement possible les intéressés au travail de conception (questionnaire, interview, échantillon, etc.). Les résultats de ces investigations doivent évidemment être communiqués ensuite aux intéressés et débattus avec eux.

Ce deuxième moment du processus de recherche-action tend au maximum à ouvrir la problématique de la recherche aux différents aspects de la réalité sociale étudiée et à confronter les différents points de vue.

Les acteurs le plus souvent impliqués dans ce deuxième moment seront les groupes contactés, les enquêteurs les membres de l'échantillon. Le chercheur, quant à lui, accompagne la réflexion, il ne la juge pas. Mais il n'est pas dans une situation de bienveillante neutralité : il doit affirmer ses positions, soulever des questions.

Troisième moment : analyse et stratégie d'action

L'objectif de ce troisième moment est surtout consacré à l'analyse, c'est-à-dire : passer de l'expérience vécue à la compréhension des tenants et aboutissants d'une action sociale. L'argumentation systématique permet d'atteindre une sorte de « vérité sociale provisoire »¹⁵ à partir de laquelle il est possible d'élaborer de nouvelles stratégies d'action.

L'analyse se basera sur les données recueillies, dûment traitées et consignées dans un rapport. Les résultats seront éventuellement retranscrits dans un « code » approprié pour être largement diffusés et discutés.

Ce troisième moment de la recherche-action est une phase de créativité, elle peut être intense et longue. C'est également le moment de l'évaluation : il faut savoir faire état, tant des succès que des erreurs, sous peine de transformer l'expérience en action exemplaire. Ce qui ne sert jamais qu'à occulter les conditions de réalisation et les effets réels des actions entreprises. Proche (si pas issu) de l'action réelle, le processus de recherche-action y conduit à nouveau pour en renforcer l'efficacité et le dynamisme. Là se trouve l'indicateur premier et décisif de la réussite d'une démarche de type recherche-action.

Ces trois moments rapidement esquissés peuvent donner lieu à des prolongements et se perpétuer sous d'autres composantes. La durée de la recherche-action est ici très importante : bien des recherches-actions sont abandonnées ou interrompues pour avoir brûlé les étapes. Le passage d'une étape à l'autre ne devrait être dicté que par le rythme même du processus d'auto-analyse et non pas par un quelconque échéancier externe.

La mise en oeuvre pratique de ces différents moments dépendra de la nature du sujet de la recherche-action : selon que le sujet est un groupe, une institution ou un mouvement, les points centraux de l'intervention se déplaceront et le rôle du chercheur se modifiera :

— *Dans l'enquête conscientisante*, la phase préparatoire est particulièrement longue. « Elle est aussi un des phases essentielles du travail à mener puisque les données et les acteurs seront déterminants pour le choix des hypothèses pour la recherche¹⁶. » Les chercheurs y jouent un rôle d'animation qui doit se concrétiser par un accord sur le travail à entreprendre. Ils y apportent surtout :

- * leur connaissance et analyse préalables du milieu ;
- * leur formation spécifique (sociologie, pédagogie, psychologie, etc.) ;
- * leur capacité et leur pratique de synthèse, d'analyse, d'orientations ;
- * leur appui d'animation¹⁷.

— *Dans l'analyse institutionnelle*, le deuxième moment (moment critique) constitue la phase « où les travailleurs peuvent être le plus aisément exclus du processus : on fait appel à eux pour l'expression des problèmes ou la perception des situations, puis parfois pour la recherche et la mise en oeuvre des solutions, mais plus ou moins consciemment, on leur dénie les possibilités de critique et de décodification¹⁸ ». Le rôle du chercheur sera précisément d'inverser cette tendance.

— *Dans l'intervention sociologique*, l'accent étant mis sur la manière dont des forces sociales ou des mouvements sociaux « produisent » la société, le moment de l'auto-analyse (troisième moment) est central car c'est le moment où le groupe effectue un changement de direction. Le chercheur ne se contente pas d'organiser l'auto-analyse du groupe, il intervient en explicitant les exigences théoriques du mouvement social. Il représente devant le groupe la composante analytique la plus élevée de leur action¹⁹.

Ces trois exemples de recherche-action montrent bien, pour une même démarche à visée transformatrice, les diversités de séquences et de ponctuations en fonction de la nature du sujet. Il est d'ailleurs absolument possible de faire une recherche du genre de celles-ci en manquant complètement la visée transformatrice, volontairement ou involontairement. La démarche de type adaptative ou « reproductive », lorsqu'elle est délibérément construite, se fonde cependant sur une contradiction de taille, car

elle reconstitue toujours un moment donné le rapport sujet-objet au travers duquel le chercheur regarde en voyeur les « insectes » s'agiter pour tenter de modifier leurs comportements et leur en imposer d'autres, plus efficaces, plus rationnels, etc...

Conclusion

Tout sociologue sait que sans rupture épistémologique, et donc sans construction de l'objet d'analyse, la connaissance sociale est impossible. Dans la recherche-action, le chercheur n'opère plus la rupture par sa non-implication dans le champ, par la mise à distance des productions idéologiques des groupes concernés et de leurs enjeux. Bien au contraire, le chercheur opère la rupture par son intervention active dès le premier moment de la constitution du groupe. Pour le chercheur comme pour les autres intervenants dans la recherche-action, la connaissance, et donc la rupture nécessaire à celle-ci, s'élaborera par l'affrontement des différentes logiques d'action présentes dans le champ.

À travers ces différentes modalités de production de connaissances (ces différentes facettes méthodologiques), la recherche-action constitue un outil capital, notamment au niveau des politiques sociales. Il est certain qu'elle bénéficie actuellement au moins de deux conditions favorables :

- l'acuité des problèmes sociaux, que nous connaissons depuis la crise, incite à rechercher des solutions ;
- cette recherche de solutions ne passe plus par le développement d'une offre institutionnelle nécessitant des moyens financiers importants, elle n'est plus médiatisée par des visées essentiellement technocratiques.

D'une part, on sait bien souvent ce qu'on voudrait faire, mais on sait moins souvent ce qu'on est en train de faire en la matière. D'autre part, les politiques sociales acquièrent de plus en plus une nouvelle dimension. Au delà de la réglementation du travail et des transferts sociaux, elles s'adressent à l'ensemble de la population via les services d'éducation, de santé, d'action sociale, de logement, etc... Ces services ont connu un développement spectaculaire. Ils occupent dans nos pays quelques 20 à 25 % de la population active (ce sont les ensei-

gnants, les animateurs socio-culturels, etc.). Bref, tout un secteur social existe dont on ne peut nier l'utilité sous peine de prôner un darwinisme social.

Les effets d'entraînement que la recherche-action pourrait développer dans le domaine des politiques sociales ne sont pas négligeables, car elle est avant tout une manière de raisonner qui se fonde sur l'interaction et l'influence mutuelle et considère la réalité sociale en mouvement permanent.

P. Grell, A. Wery
Centre d'étude du changement social
Université catholique de Louvain

NOTES :

¹ La caricature de l'enquête informative est l'enquête d'opinion, situation d'enquête où le sociologue, s'abstenant de construire un objet d'étude proprement sociologique, se définit comme producteur d'information à usage technocratique. Il s'agit d'une situation où le sociologue substitue à l'étude des rapports sociaux comme producteurs de sens, celle d'une sommation d'opinions.

² Cfr. B. Decock, J. Grane, « Travail social et classes sociales » dans J. P. Liégeois, *Idéologie et pratique du travail social de prévention*, Privat, Toulouse, 1977, p. 148-182.

³ Le plus souvent par l'analyse statistique. Le raisonnement ci-dessus reste valable même si l'enquête se veut « qualitative », il s'agit toujours de dégager des régularités quelle qu'en soit la nature.

⁴ Ici aussi domine souvent l'analyse statistique, voir par exemple l'analyse par segmentation qui hiérarchise les variables selon leur poids statistique respectif, sans supposer un modèle pré-établi.

⁵ Que cet entretien soit directif ou non, dans le premier cas, le chercheur pour mettre son interlocuteur en confiance, pratiquera l'approbation ou la critique stimulante. Dans le cas d'un entretien non directif, il créera un dispositif relationnel où l'interviewé se livre *comme si* il y avait échange, *comme si* il y avait un interlocuteur, alors que celui-ci ne peut être que méthodologiquement absent. Dans les deux cas, il ne s'agit que d'un pseudo-dialogue.

⁶ Leclerc G., *L'observation de l'homme. Une histoire des enquêtes sociales*, Seuil, Paris, 1979, p. 13.

⁷ Les intérêts des uns et des autres restant distincts, de même que leurs positions respectives par rapport à l'objet d'étude.

⁸ Oquist P., *The Epistemology of Action Research*, dans *Acta Sociologica*, vol. 21, numéro 2, 1978, p. 161.

⁹ « On en voit toutes les conséquences possibles dans la modification des habitudes alimentaires, souvent cristallisées, dans le Tiers-Monde ». Barbier R. , *La recherche-action dans l'institution éducative*, Gauthier-Villars, Paris, 1977, p. 5.

¹⁰ Humbert C. , Merlo J. , *L'enquête conscientisante. Problèmes et méthodes*, L'Harmattan, Paris, 1978, 86 p.

¹¹ Segurier M. , *Critique institutionnelle et créativité collective*, L'Harmattan, Paris, 1976, 156 p.

¹² Touraine, A. , *La voix et le regard*, Seuil, Paris, 1978, p. 181-307.

¹³ L'admiral J. R. , préface à Habermas J. , *La technique et la science comme « idéologie »*, Gallimard, Paris, 1973, p. XXIII.

¹⁴ Les propositions proposées par le chercheur doivent être l'objet de discussion pour l'ensemble des intéressés, sous peine de transformer la recherche-action en une simple méthode d'investigation : l'objectif de ce type de recherche ne peut être, sous peine de se dénaturer, d'obtenir des informations plus fiables grâce à l'observation participante sur longue durée.

¹⁵ Moser H. , *Aktionsforschung als kritische theorie der sozialwissenschaften*, Munich, 1975, p. 9.

¹⁶ « Les objectifs principaux de cette phase sont : ajustement de la demande d'enquête et accord préalable entre les partenaires : population de base, groupes militants, animateurs, accumulation, confrontation, choix des données significatives concernant le milieu ; auto-analyse critique de la situation des groupes et des animateurs dans le milieu et de leur capacité d'action transformatrice ; élaboration des hypothèses de recherche. » Humbert C. , Merlo J. , *op. cit.*, p. 15.

¹⁷ Ibidem, p. 33.

¹⁸ Segurier M. , *op. cit.*, p. 85. Dans l'analyse institutionnelle, une tendance plus anarchiste s'est également dégagée dès le départ dont les instruments privilégiés sont la provocation et la mise en cause radicale.

¹⁹ Touraine A. , Dubet F. , Hegedus Z. , Wiewiorka M. , *Lutte étudiante*, Paris, Seuil, 1978, 374 p. , Touraine A. , Hegedus Z., Dubet F. , Wiewiorka M. , *La prophétie anti-nucléaire*, Paris, Seuil, 1980, 357 p.